

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1657

5 juillet 2008

SOMMAIRE

2XTV S.A.	79493	Immobilien Entwicklung S.A.	79518
Acres 1010	79528	Immo Sud Partners S.A.	79527
Alora Invest S.A.	79528	JPMorgan Investment Strategies Funds ..	79491
Asia Pacific Performance	79536	Kinetron S.A.	79533
Bespoke S.à.r.l.	79534	Land Investments S.A.	79493
BIP Investment Partners S.A.	79521	Leplatex - Verein Holding	79533
Brean Murray Carret Reinsurance S.A. ..	79530	Logiciel Graphics S.A.	79493
Cami Holding S.A.	79535	Lux Inseco S.A.	79491
Carlson Fund Management Company S.A.	79531	Mahalo Marine SA	79530
Coaching Concept S.à r.l.	79523	Mai Luxembourg S.A.	79496
Compagnie Financière pour l'Amérique Latine Holding	79529	Mai Luxembourg SE	79496
Dashabo	79529	Maple	79536
Degroof Monetary	79523	Marlipar Holdings S.à. r.l.	79535
Eco Financière S.A.	79494	Mavica Investments S.A.	79494
Endicott S.A.	79492	Modaven & Co SCA	79521
Evrax Group S.A.	79530	Moon International Luxembourg S.A.	79490
Fairford Holding S.A.	79533	Mytaluma S.A.	79492
Fortis Bank Reinsurance Luxembourg ...	79530	Nettetal S.à r.l.	79535
Fox International Channels Europe Lu- xembourg S.à r.l.	79532	N.G.E. S.A. - société de gestion de patri- moine familial	79494
Fox International Channels Europe Lu- xembourg S.à r.l.	79532	Opportunity Fund III (Luxembourg) S.à r.l.	79529
Fox International Channels Europe Lu- xembourg S.à r.l.	79531	Orchid S.à r.l.	79534
Fructilux	79528	PEGA Services Luxembourg S.A.	79490
General Orient Holding S.A.	79523	Peinture Dany S.à r.l.	79527
General Orient Holding S.A.	79526	PVV SICAV	79525
General Orient Holding S.A.	79526	Redline Capital Fund	79507
General Orient Holding S.A.	79526	Research & Development International S.A.	79518
General Orient Holding S.A.	79525	Star Properties S.à r.l.	79518
Globe Voyages S.à r.l.	79520	Stemel Carinvest S.A.	79496
Greenpine S.A.	79491	Tanatos Invest S.A.	79519
Heynen, GmbH	79532	Traf S.A.	79527
HK (Luxembourg) S.A.	79522	UBM International Holdings S.A.	79507
Illinois Investments S.A.	79490	UBM International Holdings SE	79507
		VCM Golding Mezzanine Sicav II	79522

PEGA Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 65.446.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *24 juillet 2008* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008079322/10/18.

Moon International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 66.836.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *24 juillet 2008* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2007;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008079323/10/19.

Illinois Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 67.217.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which will be held exceptionally on *July 24th, 2008* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at April 30th, 2007 and 2008
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008081456/795/17.

Lux Inseco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1272 Luxembourg, 13, rue de Bourgogne.
R.C.S. Luxembourg B 94.702.

Les actionnaires de la société LUX INSECO S.A., inscrite au RC Luxembourg sous le numéro B 94.702, dont le siège social est 13, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra en l'étude de Maître Emile Schlessler, Notaire, 35, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, le jeudi 24 juillet 2008 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence d'un montant de CENT SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (169.000,00 €) afin de porter le capital souscrit de son montant présentement de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,00 €) à un montant de deux cent mille Euros (200.000,00 €), par la création et l'émission de TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE VINGTS (3.380) actions nouvelles, d'une valeur nominale de CINQUANTE EUROS (50,00 €) chacune.
2. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par l'actionnariat.
3. Modification afférente de l'article CINQ (5) des statuts afin de refléter l'augmentation de capital ainsi intervenue.
4. Divers.
5. Pouvoirs à donner.

Pour insertion légale

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008080770/6004/23.

Greenpine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 49.767.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au siège social de la société exceptionnellement le 24 juillet 2008 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Constatation et approbation du report de la date de l'Assemblée Générale Statutaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.
- Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2006 et du compte de profits et pertes y relatif; affectation du résultat.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2006; ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire.
- Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008080771/565/20.

JPMorgan Investment Strategies Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 63.762.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the "Meeting") of JPMorgan Investment Strategies Funds (the "Company") will be held on Friday, 25 July 2008 at 12.00 noon (Luxembourg time) at the Registered Office of the Company, as set out above, with the following Agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors for the accounting year ended March 31, 2008.
2. Presentation of the Report of the Auditors for the accounting year ended March 31, 2008.

3. Approval of the Financial Statements for the accounting year ended March 31, 2008.
4. Discharge of the Board of Directors in respect of their duties carried out for the accounting year ended March 31, 2008.
5. Approval of Directors' Fees.
6. Re-election of Mr Jacques Elvinger, Mr Alain Feis, Mr Jean Fuchs, Mr Berndt May and Ms Andrea L. Hazen to serve as Directors of the Company until the Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on March 31, 2009.
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. to serve as Auditors until the Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on March 31, 2009.
8. Allocation of the results for the accounting year ended March 31, 2008.
9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

Voting

Resolutions on the Agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the prescribed Form of Proxy (available at the Registered office of the Company or from www.jpmorgan.com/assetmanagement/extra) and return it by no later than the close of business in Luxembourg on Wednesday, 23 July 2008 at the Registered Office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000) or, to your usual client adviser.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008081454/755/34.

Endicott S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 46.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juillet 2008 à 14.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 26 mai 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008070995/696/15.

Mytaluma S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 29.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juillet 2008 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2008.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008077305/1023/16.

Land Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *21 juillet 2008* à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 9 juin 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008070996/696/15.

Logiciel Graphics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 62.022.

Les actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juillet 2008* à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008075830/29/19.

2XTV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 107.101.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 mai 2008, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *22 juillet 2008* à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008072833/795/18.

N.G.E. S.A. - société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 70.483.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juillet 2008* à 11 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Confirm that the change of the corporate form of N.G.E. S.A. does not prejudice the rights of N.G.E. S.A. and its shareholders regarding the enforcement of the shareholders agreement executed by Aviation Management International and SAPAM on 16 October 2001 (the Shareholders Agreement);
2. Status of the enforcement of the Shareholders Agreement; and
3. Steps performed or to be performed by the board of N.G.E. S.A. in order to cause directly or indirectly Aviation Management International to perform under the Shareholders Agreement.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2008075738/1017/17.

Mavica Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 66.476.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *21 juillet 2008* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 juin 2008 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008070997/696/15.

Eco Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 87.376.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi *14 juillet 2008* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" Art. 2.

Le siège de la société est établi à Luxembourg-ville. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

2. Adoption d'une valeur nominale de EUR 31,- par action.
3. Echange des 310 actions existantes d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune contre 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 31,- chacune.

4. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} alinéa**

Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune."

5. Modification de l'article 6 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6.**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, de la catégorie A ou de la catégorie B, lesquels ne sont pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs. Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé. Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables."

6. Modification de l'article 7 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 7.**

Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent. Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante. Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration. Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion. "

7. Modification de l'article 9 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 9.**

La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec un administrateur de la catégorie B, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation des pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts."

8. Modification de l'article 10 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 10.**

Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non."

9. Modification de l'article 13 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 13.**

L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mercredi de mai à 15.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation. Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir

connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable. Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci est qualifié par la loi d'"associé" et exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires. "

10. Démission de Monsieur Fabio GAGGINI de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
11. Confirmation du mandat de l'administrateur, Monsieur Pietro LONGO, ainsi que du mandat de l'administrateur, Monsieur Eric MAGRINI, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013 et attribution de la catégorie B à ces administrateurs.
12. Nomination de Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
13. Nomination de Monsieur Jean-Marie VESCOVI, administrateur de sociétés, né à Gênes (Italie), le 25 septembre 1965, demeurant à Monaco, 6, Quai Jean-Charles Rey, comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
14. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008076978/29/101.

Stemel Carinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 80.264.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *15 juillet 2008* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008077301/795/17.

**Mai Luxembourg SE, Société Européenne,
(anc. Mai Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.206.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of the month of June.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Mai Luxembourg S.A., (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 4th December 1992, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 70 on 12th December 1993.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of the undersigned notary on 7th May 2008 published in the Mémorial number 1187 on 16th May 2008.

The meeting was presided by M. Dennis Bosje, accountant, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Valérie Fisson, comptable, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

2. It appears from said attendance list that all one hundred twenty thousand and one (120,001) shares in issue were represented at the present general meeting.

3. All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

4. That the agenda of the meeting was as follows:

A. Presentation and approval of the draft terms of conversion of the corporate form of the Company from a société anonyme into a société européenne ("SE") as published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 23rd May 2008 number 1253 and conversion of the corporate form of the Company from a société anonyme into a SE.

B. Acknowledgement and approval of the value of the net assets of the Company of two billion one hundred thirty-four million one hundred fourteen thousand eight hundred forty-one Euro (EUR 2,134,114,841).

C. Changing the denomination of the Company to "Mai Luxembourg SE".

D. Amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to adapt them to the new corporate form of a SE and approval of the articles of association of a SE substantially in the form set out in the draft terms of conversion published in the Mémorial number 1253 of 23rd May 2008, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree such amendments and changes as deemed appropriate.

E. Confirmation of the appointment of all directors of the Company currently in office until the annual general meeting of the shareholders of the Company approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008.

F. Confirmation of the appointment of the statutory auditor currently in office until the annual general meeting of the shareholders approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008.

5. The Chairman explained and the meeting noted and confirmed that the provisions of the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") and the EC Regulation N° 2157/2001 on the Statute for European company (the "Regulation") have been complied with, namely:

a) in accordance with article 3 of the Law and article 2 (4) of the Regulation, the Company has had a subsidiary company since 22nd June 1994, Mai Luxembourg (UK) Limited, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales with registration number 2919361 and with registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London, SE1 9UY, United Kingdom;

b) pursuant to the minutes of the board of directors dated 20th March 2008 and 13th May 2008, the board of directors has approved the conversion of the corporate form of the Company into a SE and drawn up the terms of conversion into a SE and a report thereon in accordance with article 31-3 (1) of the Law and article 37 (4) of the Regulation;

c) the draft terms of conversion from a société anonyme into a SE have been published in the Mémorial number 1253 of 23rd May 2008 i.e. at least one month prior to the present general meeting.

Thereafter the general meeting resolved as follows:

First resolution

The draft terms of the conversion of the Company into a SE as published in the Memorial number 1253 on 23rd May 2008 were presented to the general meeting.

Thereafter the general meeting resolved to approve such draft terms of conversion of the Company into a SE and resolved to transform the Company by converting its form from a société anonyme into a société européenne.

Second resolution

The general meeting acknowledged and resolved to approve the net asset value of the Company of two billion one hundred thirty-four million one hundred fourteen thousand eight hundred forty-one Euro (EUR 2,134,114,841).

In accordance with article 31-3 (3) of the Law and article 37 (6) of the Regulation Alter Domus, represented by Mr Gérard Becquer, independent auditor (réviseur d'entreprises) in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, has drawn up a report the conclusion of which is as follows:

Conclusion:

"Based on the verifications made as described in section 5 of this report, we have no other observations with regards to the net asset value of the Company which corresponds at least to the number and to the nominal value of the shares representing the share capital plus any non distributable reserves pursuant to the law or the articles of association of the Company."

This report signed ne varietur by the appearing parties will remain attached to the present deed.

Third resolution

The general meeting resolved to change the name of the Company from "Mai Luxembourg S.A." to "Mai Luxembourg SE".

Fourth resolution

The general meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company, in order to adapt them to the new form of the Company, substantially in the form set out in the draft terms of conversion as published in

the Memorial N° 1253 of 23rd May 2008, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree to such changes and amendments as deemed appropriate:

"Amended and Restated Consolidated Articles Of Incorporation

Art. 1. Form, name. There is hereby established among the owners of the shares a company in the form of a société européenne ("Societa Europea"), under the name of "Mai Luxembourg SE" (hereafter, the "Company").

The Company shall be governed by Council Regulation EC N ° 2157/2001 of 8th October 2001 on the Statute for a European company (SE) (the "Regulation") and the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

The Company shall acquire legal personality as from the date of its registration with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever, and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form and proceed by way of private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of stocks, security or instrument. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees, securities or otherwise) to companies, businesses, entities or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (without limitation direct or indirect parent companies and/or subsidiaries and/or affiliates), take any controlling, management and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful or appropriate in the accomplishment and development of its purposes.

It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intelligent property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purposes of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

The registered office of the Company may be transferred from the Grand Duchy of Luxembourg to another Member State of the European Union in accordance with the provisions of articles 101-1 to 101-17 of the Law.

The registered office of the Company, and if applicable its head office, shall be located at any time in the same Member State of the European Union.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates. The issued capital of the Company is set at one hundred twenty thousand and one Euro (EUR 120,001) divided into one hundred twenty thousand and one (120,001) fully paid up shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) per share.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Increase of capital. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General. Any general meeting of the shareholders' of the Company shall be convened by the board of directors. Shareholders representing together at least 10% of the issued share capital of the Company may request that a general meeting of the shareholders be convened and shall draw up the agenda thereof.

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by the Regulation or by the Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

Any shareholder may participate in any meeting of shareholders by video conference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Where the Company comprises one single shareholder, he shall exercise the powers reserved to the general meeting.

Art. 8. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with the Regulation and the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Tuesday of the month of May in each year at 10.30.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company. In the event the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director in which case all decisions may be validly taken by such director.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 10. Procedures of meeting of the board. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet at least every three months upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two directors.

Art. 12. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Regulation, the Law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

Notwithstanding the preceding paragraph, the following transactions shall require an express decision of the board of directors:

- the acquisition of any kind of company or any other entity in any form whatsoever;
- the sale of an interest held in any kind of company or any other entity in any form whatsoever;
- to give guarantees and grant securities in favour of third parties and to secure the obligations of affiliated companies;
- to grant a pledge over all or some of the Company's assets and any other act that encumbers or creates a security over all or some of the Company's assets;
- any proposal or decision from the board of directors in connection with the transfer of the registered office of the Company;
- the borrowing of money from third parties or related companies in excess of EUR 1,000,000.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 13. Binding signatures. The Company will be bound by the sole signature of any director of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 14. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year.

Art. 16. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors and approval by the statutory auditor.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 17. Dissolution and liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 18. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law and the Regulation."

Fifth resolution

The general meeting resolved to confirm the appointment of the following persons as members of the board of directors of the Company until the annual general meeting approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008:

- Jack Groesbeek, manager, born on 26th May 1952 in Koog aan de Zaan (the Netherlands) professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Paul de Haan, manager, born on 20th June 1970 in Alkmaar (the Netherlands), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Neil Mepham, manager, born on 14th January 1963 in Tunbridge Wells Kent (United Kingdom) professionally residing in SE1 9UY London, Ludgate House, 245 Blackfriars Road, United Kingdom; and
- Dennis Bosje, manager, born on 20th November 1965 in Amsterdam (the Netherlands), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Sixth resolution

The general meeting resolved to appoint as statutory auditor until the annual general meeting approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008:

Mrs Valérie Fisson, accountant, born on 11th November 1975 in Marche en Famenne (Belgium), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its transformation into a société européenne are estimated at € 1,900.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Mai Luxembourg S.A., (la «Société»), une société anonyme avec siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée par acte de Maître Joseph

Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 70 du 12 décembre 1993.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 7 mai 2008 publié au Mémorial numéro 1187 le 16 mai 2008.

L'assemblée a été présidée par M. Dennis Bosje, comptable, résidant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Mme Valérie Fisson, comptable, résidant à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été désigné comme secrétaire et scrutateur.

Le président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

1. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2. Il apert de ladite liste que toutes les cent vingt mille et une (120.001) actions émises par la Société sont représentées à la présente assemblée générale.

3. Tous les actionnaires représentés déclarent avoir eu une connaissance préalable suffisante de l'ordre du jour de l'assemblée et qu'ils renoncent à tout droit à une convocation préalable de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

4. Que l'ordre du jour de l'assemblée était comme suit:

A. Présentation et approbation du projet de transformation de la forme sociétaire de la Société d'une société anonyme en une société européenne («SE») tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 23 mai 2008 numéro 1253 et transformation de la forme sociétaire de la Société d'une société anonyme en SE.

B. Constatation et approbation de la valeur nette de la Société de deux milliards cent trente-quatre millions cent quatorze mille huit cent quarante et un euros (2.134.114.841 EUR).

C. Changement de la dénomination sociale de la Société en «Mai Luxembourg SE».

D. Modification et refonte des statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme d'une SE de la Société et approbation des statuts d'une SE, substantiellement dans la forme prévue dans le projet de transformation publié au Mémorial numéro 1253 du 23 mai 2008, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

E. Confirmation de la nomination de tous les administrateurs de la Société actuellement en fonction, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008.

F. Confirmation de la nomination en tant que commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008.

5. Le Président a expliqué et l'assemblée a constaté et confirmé que les dispositions de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et le Règlement CE n ° 2157/2001 relatif au statut de la société européenne (le «Règlement») ont été respectées, notamment:

a) conformément à l'article 3 de la Loi et l'article 2 (4) du Règlement, la Société a une filiale depuis le 22 juin 1994, Mai Luxembourg (UK) Limited, immatriculée sous le numéro 2919361 et avec siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres, SE1 9UY Royaume-Uni;

b) en vertu des procès-verbaux du conseil d'administration du 20 mars 2008 et du 13 mai 2008, le conseil d'administration a approuvé la transformation de la forme sociétaire de la Société en SE et établi le projet de transformation et un rapport y relatif, conformément à l'article 31-3 (1) de la Loi et à l'article 37 (4) du Règlement;

c) le projet de transformation d'une société anonyme en SE a été publié au Mémorial numéro 1253 du 23 mai 2008, c'est-à-dire au moins un mois avant la présente assemblée générale.

Suite à quoi, l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le projet de transformation de la Société en SE, tel que publié au Mémorial numéro 1253 du 23 mai 2008, a été présenté à l'assemblée générale.

En conséquence, l'assemblée générale a décidé d'approuver ce projet de transformation de la Société en SE et a décidé de transformer la Société en convertissant sa forme d'une société anonyme en une société européenne.

Seconde résolution

L'assemblée générale a constaté et a décidé d'approuver la valeur nette de la Société de deux milliards cent trente-quatre millions cent quatorze mille huit cent quarante et un euros (2.134.114.841 EUR).

Conformément à l'article 31-3 (3) de la Loi et l'article 37 (6) du Règlement Alter Domus, représenté par M. Gérard Becquer, réviseur d'entreprises à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a établi un rapport dont la conclusion est la suivante:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées comme décrit dans la section 5 de ce rapport, nous n'avons pas d'observations concernant la valeur nominale des actions représentant le capital social et toutes réserves non distribuable en vertu de la loi ou des statuts de la Société.»

Ce rapport signé ne varietur par les parties comparantes restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer la dénomination de la Société de «Mai Luxembourg S.A.» en «Mai Luxembourg SE».

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme de SE de la Société et d'approuver les statuts de la SE, substantiellement dans la forme prévue dans le projet de transformation publié au Mémorial numéro 1253 du 23 mai 2008, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées:

«Statuts consolidés, modifiés et reformulés

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est établi par la présente entre les actionnaires une société dans la forme d'une société européenne («Societa Europea») sous la dénomination sociale de «Mai Luxembourg SE» (ci-après, la «Société»).

La Société est régie par le Règlement (CE) N^o 2157/2001 du Conseil du 8 octobre 2001 relatif au statut de la Société européenne (SE) (le «Règlement») et la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi»).

La Société acquiert la personnalité juridique à partir de la date de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, intérêts et parts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations, intérêts et parts. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre par voie de placement privé ou d'offre publique des obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et certificats de créance de toute sorte ainsi que toute sorte d'actions, valeur mobilières ou instrument financier. La Société pourra prêter des fonds y compris les fruits de ces prêts et émissions à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) aux sociétés, entreprises, entités ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt financier ou autre ou lesquelles font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (sans limitation aux sociétés mères et/ou filiales et/ou sociétés affiliées directes ou indirectes), prendre toute mesure de contrôle, de gestion ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile ou appropriée à la réalisation et au développement de son objet.

Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le crédit-bail, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou autres bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger

jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera une société luxembourgeoise.

Le siège social de la Société peut être transféré du Grand-Duché de Luxembourg vers un autre Etat-Membre de l'Union Européenne conformément aux dispositions des articles 101-1 à 101-17 de la Loi.

Le siège social de la Société et le cas échéant son administration centrale doivent se situer à tout moment dans le même Etat-Membre de l'Union Européenne.

Art. 5. Capital - actions et certificats. Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt mille et un euros (120.001 EUR) divisé en cent vingt mille une (120.001) actions d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) par action.

Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions seront remis à l'actionnaire. Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration de transfert inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par des personnes détenant des procurations adéquates à cette fin. Le transfert pourra également être effectué par la délivrance du certificat représentant l'action à la Société, dûment endossé par le cessionnaire.

La Société peut également racheter ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Art. 6. Augmentation du capital. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts, tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - généralités. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société sera convoquée par le conseil d'administration. Les actionnaires représentant ensemble 10% du capital social émis de la Société peuvent demander la convocation d'une assemblée générale des actionnaires et doivent en rédiger l'ordre du jour.

Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'entière des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Les quorums et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex, ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises à une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple de ceux présents et votants.

Tout actionnaire peut participer à toute assemblée des actionnaires par vidéo conférence ou par des moyens similaires permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes et les autres et de communiquer avec les unes et les autres. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée ou la tenue de l'assemblée en personne.

Le conseil d'administration pourra fixer toutes autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Lorsque la Société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci pourra exercer tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois de mai de chaque année à 10.30 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société. Au cas où la Société a un actionnaire unique, elle pourra être administrée par un seul administrateur auquel cas toutes décisions pourront être valablement prises par cet administrateur.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle pour une période maximale de six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira au moins tous les trois mois sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation de la réunion.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration peut désigner par vote à la majorité des présents un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés et à laquelle ils ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour ainsi qu'aux réunions individuelles se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur, fondé de pouvoirs ou employé de l'autre partie contractante), cet administrateur ou fondé de pouvoirs devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou fondé de pouvoirs à la prochaine assemblée des actionnaires.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire sur un ou plusieurs documents similaires en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou faxsmile ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion ou par deux administrateurs.

Des copies ou des extraits de tels procès-verbaux pouvant être produits au cours de procédures judiciaires ou en d'autres circonstances, seront signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par le Règlement, par la Loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Nonobstant le paragraphe précédent, les opérations suivantes requièrent une décision expresse du conseil d'administration:

- l'acquisition de tout type de société ou toute autre entité sous quelque forme que ce soit;
- la cession de toute participation dans une société ou toute autre entité sous quelque forme que ce soit;
- donner des garanties ou accorder des sûretés en faveur de tiers et garantir les obligations de sociétés affiliées;
- donner un gage sur toute ou partie des avoirs de la Société et faire tout autre acte qui constituerait une hypothèque ou créer une sûreté sur toute ou partie des avoirs de la Société;
- toute proposition ou décision du conseil d'administration en relation avec le transfert du siège social de la Société;
- l'emprunter d'argent à des tiers ou des sociétés affiliées dépassant un montant de 1.000.000 EUR.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout membre ou membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et conférer des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature individuelle de chaque administrateur de la Société ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration.

Art. 14. Commissaire aux Comptes. Les comptes de la Société seront vérifiés par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six (6) ans.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider en temps opportun de déclarer des dividendes.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués après décision du conseil d'administration et approbation du commissaire aux comptes selon les conditions établies par la loi.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamée par le propriétaire d'une telle action, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Art. 17. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Modification des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la Loi luxembourgeoise.

Art. 19. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, seront régies par les dispositions de la Loi et le Règlement.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale a décidé de confirmer la nomination de tous les administrateurs de la Société actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008:

- Jack Groesbeek, administrateur, né le 26 mai 1952 à Koogaan de Zaan (Pays-Bas) demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Paul de Haan, administrateur, né le 20 juin 1970 à Alkmaar (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Neil Mephram, administrateur, né le 14 janvier 1963 à Tunbridge Wells Kent (Royaume-Uni) demeurant professionnellement au SE1 9UY Londres, Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Royaume-Uni; et
- Dennis Bosje, administrateur, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sixième résolution

L'assemblée générale a décidé de confirmer la nomination du commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008:

Mme Valérie Fisson, comptable, née le 11 novembre 1975 à Marche en Famenne (Belgique), demeurant professionnellement à 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

79507

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de la transformation en société européenne, sont évalués à € 1.900,-.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Bosje, V. Fisson, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 juin 2008. Relation: EAC/2008/8490. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Nathalie BOICA.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008080743/272/588.

(080094739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Redline Capital Fund, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion prenant effet le 12 février 2008 concernant le fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé Redline Capital Fund, a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Redline Capital Management

Signature

Référence de publication: 2008074854/5499/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00824. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

**UBM International Holdings SE, Société Européenne,
(anc. UBM International Holdings S.A.)**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.996.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of the month of June.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared United Business Media Shelfco No 8 Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London E1 9UY, United Kingdom, represented by Mr Dennis Bosje, accountant, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a proxy dated 23 June 2008, being the sole shareholder of UBM International Holdings S.A., (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 28th February 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 859 on 9th October 2001.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of the undersigned notary on 7th May 2008 published in the Mémorial number 1187 on 16th May 2008.

The appearing person declared and requested the notary to state that:

1. The sole shareholder holds all one hundred twenty thousand (120,000) shares in issue in the Company and the sole shareholder declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived any right of prior convening notice so that decisions could validly be taken on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting was as follows:

A. Presentation and approval of the draft terms of conversion of the corporate form of the Company from a société anonyme into a société européenne ("SE") as published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 23rd May 2008 number 1255 and conversion of the corporate form of the Company from a société anonyme into a SE.

B. Acknowledgement and approval of the value of the net assets of the Company of nine billion four hundred forty-seven million nine hundred twenty-two thousand four hundred seventy-nine Euro (EUR 9,447,922,479).

C. Changing the denomination of the Company to "UBM International Holdings SE".

D. Amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to adapt them to the new corporate form of a SE and approval of the articles of association of a SE substantially in the form set out in the draft terms of conversion published in the Mémorial number 1255 of 23rd May 2008, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree such amendments and changes as deemed appropriate.

E. Confirmation of the appointment of all directors of the Company currently in office until the annual general meeting of the shareholders of the Company approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008.

F. Confirmation of the appointment of the statutory auditor currently in office until the annual general meeting of the shareholders approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008.

3. The appearing person noted and confirmed that the provisions of the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") and the EC Regulation N ° 2157/2001 on the Statute for European company (the "Regulation") have been complied with, namely:

a) in accordance with article 3 of the Law and article 2 (4) of the Regulation, the Company has had a subsidiary company since 21st April 2005, Luckything Limited, governed by the laws of England and Wales with registration number 5356756 having its registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY, United Kingdom;

b) pursuant to the minutes of the board of directors dated 20th March 2008 and 13th May 2008, the board of directors has approved the conversion of the corporate form of the Company into a SE and drawn up the terms of conversion into a SE and a report thereon in accordance with article 31-3 (1) of the Law and article 37 (4) of the Regulation;

c) the draft terms of conversion from a société anonyme into a SE have been published in the Mémorial number 1255 of 23rd May 2008 i.e. at least one month prior to the present general meeting.

Thereafter the sole shareholder resolved as follows:

First resolution

The draft terms of the conversion of the Company into a SE as published in the Memorial number 1255 on 23rd May 2008 were presented to the sole shareholder.

Thereafter the sole shareholder resolved to approve such draft terms of conversion of the Company into a SE and resolved to transform the Company by converting its form from a société anonyme into a société européenne.

Second resolution

The sole shareholder acknowledged and resolved to approve the net asset value of the Company of nine billion four hundred forty-seven million nine hundred twenty-two thousand four hundred seventy-nine Euro (EUR 9,447,922,479).

In accordance with article 31-3 (3) of the Law and article 37 (6) of the Regulation Alter Domus, represented by Mr Gérard Becquer, independent auditor (réviseur d'entreprises) in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, has drawn up a report the conclusion of which is as follows:

Conclusion

"Based on the verifications made as described in section 5 of this report, we have no other observations with regards to the net asset value of the Company which corresponds at least to the number and to the nominal value of the shares representing the share capital plus any non distributable reserves pursuant to the law or the articles of association of the Company."

This report signed ne varietur by the appearing parties will remain attached to the present deed.

Third resolution

The sole shareholder resolved to change the name of the Company from "UBM International Holdings S.A." to "UBM International Holdings SE".

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company, in order to adapt them to the new form of the Company, substantially in the form set out in the draft terms of conversion as published in the Mémorial N ° 1255 of 23rd May 2008, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree to such changes and amendments as deemed appropriate.

"Amended and Restated Consolidated Articles of Incorporation

Art. 1. Form, name. There is hereby established among the owners of the shares a company in the form of a société européenne ("Societa Europea"), under the name of "UBM International Holdings SE" (hereafter, the "Company").

The Company shall be governed by Council Regulation EC N ° 2157/2001 of 8th October 2001 on the Statute for a European company (SE) (the "Regulation") and the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

The Company shall acquire legal personality as from the date of its registration with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever, and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form and proceed by way of private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of stocks, security or instrument. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees, securities or otherwise) to companies, businesses, entities or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (without limitation direct or indirect parent companies and/or subsidiaries and/or affiliates), take any controlling, management and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful or appropriate in the accomplishment and development of its purposes.

It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intelligent property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purposes of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

The registered office of the Company may be transferred from the Grand Duchy of Luxembourg to another Member State of the European Union in accordance with the provisions of articles 101-1 to 101-17 of the Law.

The registered office of the Company, and if applicable its head office, shall be located at any time in the same Member State of the European Union.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates. The issued capital of the Company is set at one hundred twenty thousand Euro (EUR 120,000) divided into one hundred twenty thousand (120,000) fully paid up shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) per share.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Increase of capital. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General. Any general meeting of the shareholders' of the Company shall be convened by the board of directors. Shareholders representing together at least 10 % of the issued share capital of the Company may request that a general meeting of the shareholders be convened and shall draw up the agenda thereof.

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by the Regulation or by the Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

Any shareholder may participate in any meeting of shareholders by video conference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Where the Company comprises one single shareholder, he shall exercise the powers reserved to the general meeting.

Art. 8. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with the Regulation and the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Tuesday of the month of May in each year at 10.00.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company. In the event the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director in which case all decisions may be validly taken by such director.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 10. Procedures of meeting of the board. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet at least every three months upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two directors.

Art. 12. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Regulation, the Law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

Notwithstanding the preceding paragraph, the following transactions shall require an express decision of the board of directors:

- the acquisition of any kind of company or any other entity in any form whatsoever;
- the sale of an interest held in any kind of company or any other entity in any form whatsoever;
- to give guarantees and grant securities in favour of third parties and to secure the obligations of affiliated companies;
- to grant a pledge over all or some of the Company's assets and any other act that encumbers or creates a security over all or some of the Company's assets;
- any proposal or decision from the board of directors in connection with the transfer of the registered office of the Company;
- the borrowing of money from third parties or related companies in excess of EUR 1,000,000.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 13. Binding signatures. The Company will be bound by the sole signature of any director of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 14. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year.

Art. 16. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors and approval by the statutory auditor.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 17. Dissolution and liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 18. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law and the Regulation."

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to confirm the appointment of the following persons as members of the board of directors of the Company until the annual general meeting approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008:

- Jack Groesbeek, manager, born on 26th May 1952 in Koog aan de Zaan (the Netherlands) professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Paul de Haan, manager, born on 20th June 1970 in Alkmaar (the Netherlands), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Neil Mephram, manager, born on 14th January 1963 in Tunbridge Wells Kent (United Kingdom) professionally residing in SE1 9UY London, Ludgate House, 245 Blackfriars Road, United Kingdom; and
- Dennis Bosje, manager, born on 20th November 1965 in Amsterdam (the Netherlands), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Sixth resolution

The sole shareholder resolved to appoint as statutory auditor until the annual general meeting approving the accounts for the financial year ended 31st December 2008:

Mrs Valérie Fisson, accountant, born on 11th November 1975 in Marche en Famenne (Belgium), professionally residing at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its transformation into a société européenne are estimated at € 1,653.95.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire demeurant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu United Business Media Shelfco No 8 Limited, une société de droit anglais avec siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London E1 9UY, Royaume-Uni, représentée par M. Dennis Bosje, comptable, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration du 23 juin 2008, étant le seul actionnaire d'UBM International Holdings S.A. (la «Société»), une société anonyme avec siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte de M^e Jean Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 février 2001 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 859 le 9 octobre 2001.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 7 mai 2008 publié au Mémorial numéro 1187 le 16 mai 2008.

Le comparant a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

1. L'actionnaire unique détient toutes les cent vingt mille (120.000) actions émises par la Société et que l'actionnaire unique avait une connaissance préalable suffisante de l'ordre du jour de l'assemblée et a renoncé à tout droit à une convocation préalable de sorte que des résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. Que l'ordre du jour de l'assemblée était comme suit:

A. Présentation et approbation du projet de transformation de la forme sociétaire de la Société d'une société anonyme en une société européenne («SE») tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 23 mai 2008 numéro 1255 et transformation de la forme sociétaire de la Société d'une société anonyme en SE.

B. Constatation et approbation de la valeur nette de la Société de neuf milliards quatre cent quarante-sept millions neuf cent vingt-deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euro (9.447.922.479 EUR).

C. Changement de la dénomination sociale de la Société en «UBM International Holdings SE».

D. Modification et refonte des statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme d'une SE de la Société et approbation des statuts d'une SE, substantiellement dans la forme prévue dans le projet de transformation publié au Mémorial numéro 1255 du 23 mai 2008, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

E. Confirmation de la nomination de tous les administrateurs de la Société actuellement en fonction, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008.

F. Confirmation de la nomination en tant que commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008.

3. Le comparant a constaté et confirmé que les dispositions de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et le Règlement CE n ° 2157/2001 relatif au statut de la société européenne (le «Règlement») ont été respectées, notamment:

a) conformément à l'article 3 de la Loi et l'article 2 (4) du Règlement, la Société a une filiale depuis le 21 avril 2005, Luckything Limited, une société de droit anglais immatriculée sous le numéro 5356756, avec siège social au Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Royaume-Uni;

b) en vertu des procès-verbaux du conseil d'administration du 20 mars 2008 et du 13 mai 2008, le conseil d'administration a approuvé la transformation de la forme sociétaire de la Société en SE et établi le projet de transformation et un rapport y relatif, conformément à l'article 31-3 (1) de la Loi et à l'article 37 (4) du Règlement.

c) Le projet de transformation d'une société anonyme en SE a été publié au Mémorial numéro 1255 du 23 mai 2008, c'est-à-dire au moins un mois avant la présente assemblée générale.

Suite à quoi, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le projet de transformation de la Société en SE, tel que publié au Mémorial numéro 1255 du 23 mai 2008, a été présenté à l'actionnaire unique.

En conséquence, l'actionnaire unique a décidé d'approuver ce projet de transformation de la Société en SE et a décidé de transformer la Société en convertissant sa forme d'une société anonyme en une société européenne.

Seconde résolution

L'actionnaire unique a constaté et a décidé d'approuver la valeur nette de la Société de neuf milliards quatre cent quarante-sept millions neuf cent vingt-deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euro (9.447.922.479 EUR).

Conformément à l'article 31-3 (3) de la Loi et l'article 37 (6) du Règlement, Alter Domus, représenté par M. Gérard Becquer, réviseur d'entreprises à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a établi un rapport dont la conclusion est la suivante:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées comme décrit dans la section 5 de ce rapport, nous n'avons pas d'observations concernant la valeur nominale des actions représentant le capital social et toutes réserves non distribuables en vertu de la loi ou des statuts de la Société.»

Ce rapport signé ne varietur par les parties comparantes restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'actionnaire unique a décidé de changer la dénomination de la Société de «UBM International Holdings S.A.» en «UBM International Holdings SE».

Quatrième résolution

L'actionnaire unique a décidé de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme de SE la Société et d'approuver les statuts de la SE, substantiellement dans la forme prévue dans le projet de transformation publié au Mémorial numéro 1255 du 23 mai 2008, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

«Statuts consolidés, modifiés et reformulés

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est établi par la présente entre les actionnaires une société dans la forme d'une société européenne («Societa Europea») sous la dénomination sociale de «UBM International Holdings SE» (ci-après, la «Société»).

La Société est régie par le Règlement (CE) N ° 2157/2001 du Conseil 8 octobre 2001 relatif au statut de la Société européenne (SE) (le «Règlement») et la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi»).

La Société acquiert la personnalité juridique à partir de la date de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, intérêts et parts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations, intérêts et parts. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit et émettre par voie de placement privé ou d'offre publique des obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et certificats de créance de toute sorte ainsi que toute sorte d'actions, valeur mobilières ou instrument financier. La Société pourra prêter des fonds y compris les fruits de ces prêts et émissions à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) aux sociétés, entreprises, entités ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt financier ou autre ou lesquelles font partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (sans limitation aux sociétés mères et/ou filiales et/ou sociétés affiliées directes ou indirectes), prendre toute mesure de contrôle, de gestion ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile ou appropriée à la réalisation et au développement de son objet.

Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobilière et immobilière y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le crédit-bail, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou autres bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera une société luxembourgeoise.

Le siège social de la Société peut être transféré du Grand-Duché de Luxembourg vers un autre Etat-Membre de l'Union Européenne conformément aux dispositions des articles 101-1 à 101-17 de la Loi.

Le siège social de la Société et le cas échéant son administration centrale doivent se situer à tout moment dans le même Etat-Membre de l'Union Européenne.

Art. 5. Capital - actions et certificats. Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt mille euros (120.000 EUR) divisé en cent vingt mille (120.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) par action.

Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable propriétaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions seront remis à l'actionnaire. Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration de transfert inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par des personnes détenant des procurations adéquates à cette fin. Le transfert pourra également être effectué par la délivrance du certificat représentant l'action à la Société, dûment endossé par le cessionnaire.

La Société peut également racheter ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Art. 6. Augmentation du capital. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts, tel que prescrit à l'article 18 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - généralités. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société sera convoquée par le conseil d'administration. Les actionnaires représentant ensemble 10% du capital social émis de la Société peuvent demander la convocation d'une assemblée générale des actionnaires et doivent en rédiger l'ordre du jour.

Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'entière des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en œuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Les quorums et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex, ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises à une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple de ceux présents et votants.

Tout actionnaire peut participer à toute assemblée des actionnaires par vidéo conférence ou par des moyens similaires permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes et les autres et de communiquer avec les unes et les autres. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle assemblée ou la tenue de l'assemblée en personne.

Le conseil d'administration pourra fixer toutes autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Lorsque la Société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci pourra exercer tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois de mai de chaque année à 10.00 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société. Au cas où la Société a un actionnaire unique, elle pourra être administrée par un seul administrateur auquel cas toutes décisions pourront être valablement prises par cet administrateur.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle pour une période maximale de six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira au moins tous les trois mois sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation de la réunion.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration peut désigner par vote à la majorité des présents un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour

une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés et à laquelle ils ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour ainsi qu'aux réunions individuelles se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, sous réserve que son authenticité soit établie, par transmission électronique un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur, fondé de pouvoirs ou employé de l'autre partie contractante), cet administrateur ou fondé de pouvoirs devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou fondé de pouvoirs à la prochaine assemblée des actionnaires.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire sur un ou plusieurs documents similaires en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou facsimile ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion ou par deux administrateurs.

Des copies ou des extraits de tels procès-verbaux pouvant être produits au cours de procédures judiciaires ou en d'autres circonstances, seront signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par le Règlement, par la Loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Nonobstant le paragraphe précédent, les opérations suivantes requièrent une décision expresse du conseil d'administration:

- l'acquisition de tout type de société ou toute autre entité sous quelque forme que ce soit;
- la cession de toute participation dans une société ou toute autre entité sous quelque forme que ce soit;
- donner des garanties ou accorder des sûretés en faveur de tiers et garantir les obligations de sociétés affiliées;
- donner un gage sur toute ou partie des avoirs de la Société et faire tout autre acte qui constituerait une hypothèque ou créer une sûreté sur toute ou partie des avoirs de la Société;
- toute proposition ou décision du conseil d'administration en relation avec le transfert du siège social de la Société;
- l'emprunter d'argent à des tiers ou des sociétés affiliées dépassant un montant de 1.000.000 EUR.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout membre ou membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et conférer des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature individuelle de chaque administrateur de la Société ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration.

Art. 14. Commissaire aux Comptes. Les comptes de la Société seront vérifiés par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée ne dépassant pas six (6) ans.

Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour du mois de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider en temps opportun de déclarer des dividendes.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués après décision du conseil d'administration et approbation du commissaire aux comptes selon les conditions établies par la loi.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamée par le propriétaire d'une telle action, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Art. 17. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Modification des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la Loi luxembourgeoise.

Art. 19. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, seront régies par les dispositions de la Loi et le Règlement.»

Cinquième résolution

L'actionnaire unique a décidé de confirmer la nomination de tous les administrateurs de la Société actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008:

- Jack Groesbeek, administrateur, né le 26 mai 1952 à Koog aan de Zaan (Pays-Bas) demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Paul de Haan, administrateur, né le 20 juin 1970 à Alkmaar (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Neil Mephram, administrateur, né le 14 janvier 1963 à Tunbridge Wells Kent (Royaume-Uni) demeurant professionnellement au Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY Londres, Royaume-Uni; et
- Dennis Bosje, administrateur, né le 20 novembre 1965 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sixième résolution

L'actionnaire unique a décidé de confirmer la nomination du commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2008:

Mme Valérie Fisson, comptable, née le 11 novembre 1975 à Marche en Famenne (Belgique), demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de la transformation en société européenne, sont évalués à € 1.653,95.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Bosje, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 juin 2008. Relation: EAC/2008/8486. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Nathalie BOICA.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008080748/272/581.

(080094741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Immobilien Entwicklung S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 60.267.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

«Par jugement rendu en date du 5 juin 2008 par le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, la société:

- IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A., dont le siège social établi à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 10 juin 2005 (B 60267);

a été déclarée en liquidation et la soussignée a été nommée liquidateur.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane JUNCK, vice présidente au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Martine LAUER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme

M^e Martine LAUER

48-52, rue du Canal, L-4050 Esch/Alzette

Le liquidateur

Référence de publication: 2008076762/3207/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04158. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Research & Development International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 34.823.

—
Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *14 juillet 2008* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008077307/1023/16.

Star Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.821.

—
Il résulte de 5 cessions avec effet au 29 avril 2008 que:

- la société IMMOBILIEN-SERVICES AM MARKT GmbH, avec siège social à D-31655 Stadthagen, 1, Marktstrasse, a transféré la propriété de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la société à responsabilité limitée STAR PROPERTIES S.à r.l. à la société SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch;

- M. Michael ROSS, domicilié professionnellement à D-48151 Münster, Von-Kluck-Strasse 14-16, a transféré la propriété de 112 (cent douze) parts sociales de la société à responsabilité limitée STAR PROPERTIES S.à r.l. à la société SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch;

- M. Michael ROSS, domicilié professionnellement à D-48151 Münster, Von-Kluck-Strasse 14-16, a transféré la propriété de 13 (treize) parts sociales de la société à responsabilité limitée STAR PROPERTIES S.à r.l. à la société CORESTATE INVESTMENTS 1 & Co. S.e.n.c, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

- M. Andreas LÜTKEFELS, domicilié professionnellement à D-48151 Münster, Von-Kluck-Strasse 14-16, a transféré la propriété de 112 (cent douze) parts sociales de la société à responsabilité limitée STAR PROPERTIES S.à r.l. à la société SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch;

- M. Andreas LÜTKEFELS, domicilié professionnellement à D-48151 Münster, Von-Kluck-Strasse 14-16, a transféré la propriété de 13 (treize) parts sociales de la société à responsabilité limitée STAR PROPERTIES S.à r.l. à la société CORESTATE INVESTMENTS 1 & Co. S.e.n.c, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Le capital de la Société est dorénavant réparti comme suit:

	Parts sociales
- SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch	474
- CORESTATE INVESTMENTS 1 & Co. S.e.n.c, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie	26
TOTAL:	500

Pour avis sincère et conforme

Pour STAR PROPERTIES S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008079205/6341/38.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06988. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Tanatos Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 101.284.

L'an deux mille huit, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "TANATOS INVEST S.A." (la "Société"), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social actuel au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte dressé par le ministère du notaire soussigné en date du 14 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 829 du 12 août 2004, page 39774. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 101.284. Les statuts de la Société ne furent pas modifiés jusqu'à aujourd'hui.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Nathalie LAZZARI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sylviane SZUMILAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jordane PADIOU, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et modification afférente de l'article DEUX (2), premier alinéa des statuts de la Société;

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier l'article DEUX (2) premier alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit:

" **Art. 2. premier alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N. LAZZARI, S. SZUMILAS, J. PADIOU, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 juin 2008. Relation: EAC/2008/7751. - Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 JUIN 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008079393/239/54.

(080090663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Globe Voyages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 545, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 50.839.

L'an deux mille huit, le onze juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Angel BELLOMO, agent de voyages, né à Longwy (France) le 7 mai 1955, époux de Madame Martine HOFFMANN, demeurant à F-54720 Lexy, 76, rue du Square, détenteur de cinquante (50) parts sociales.

2.- Madame Martine HOFFMANN, infirmière, née à Longwy (France) le 10 décembre 1957, épouse de Monsieur Angel BELLOMO, demeurant à F-54720 Lexy, 76, rue du Square, détentrice de cinquante (50) parts sociales.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée "GLOBE VOYAGES, S. à r.l." (numéro d'identité 1995 24 03 373), avec siège social à L-4832 Rodange, 545, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 50.839, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART, de résidence à Pétange, en date du 12 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 347 du 27 juillet 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 359 du 13 mars 2007,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont prié le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cent (100) parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trente-huit mille euros (€ 38.000.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (€ 12.400.-) à cinquante mille quatre cents euros (€ 50.400.-), sans émission de parts sociales nouvelles, ladite augmentation de capital étant à libérer intégralement en numéraire.

Souscription - Libération

Les associés déclarent souscrire à l'augmentation de capital susvisée, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social et la libérer intégralement par un paiement en espèces, de sorte que le montant de trente-huit mille euros (€ 38.000.-), se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de tenir compte des deux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille quatre cents euros (€ 50.400.-), divisé en cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale."

Déclaration

Pour les besoins de l'Enregistrement Monsieur Angel BELLOMO et Madame Martine HOFFMANN déclarent être mariés.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille cinquante euros (€ 1.050.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BELLOMO, HOFFMANN, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 12 juin 2008. Relation: CAP/2008/1819. — Reçu quatre-vingt-quinze euros. 38.000,00 à 0,25% = 95,00.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 20 juin 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008079396/236/54.

(080090468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

Modaven & Co SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 128.981.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires de la Société Modaven & Co SCA du 29 mai 2008 que:

1) Monsieur David Cowling, né le 22 novembre 1967 à Harare, ayant comme adresse 71, Upper Brockley Road, GB-SE41TK London, ayant comme fonction directeur financier

2) Monsieur Daniel Beckley, né le 24 décembre 1973 à Londres ayant comme adresse professionnelle Warwick Court Paternoster Square, EC4M7AG, Londres, Royaume-Uni, ayant comme fonction comptable,

3) Cinven Luxembourg S.à r.l, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 118.291 ayant comme adresse 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg,

Ont été nommés membres du conseil de surveillance avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008076683/7978/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03646. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

BIP Investment Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.

R.C.S. Luxembourg B 75.324.

—
RECTIFICATIF

Rectificatif du dépôt no L030064611.1 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 15/10/2003.

Délégués à la gestion journalière de la société:

FABER Marc

Directeur

Adresse: 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

Date de nomination: 01/01/2003

Pouvoir de signature: A

Durée du Mandat: indéterminée

MEDERNACH Jean
 Directeur finances et contrôle de gestion
 Adresse: 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg
 Date de nomination: 01/01/2003
 Pouvoir de signature: A
 Durée du Mandat: indéterminée
 CARDINAEL Marc
 Directeur des investissements
 Adresse: 1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg
 Date de nomination: 13/07/2001
 Pouvoir de signature: A
 Durée du Mandat: indéterminée
 Luxembourg, le 19 juin 2008
 Alain Georges
 Président
 Référence de publication: 2008077927/8197/33.
 Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07655. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

VCM Golding Mezzanine Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, Parc d'Activité Syrdall.
 R.C.S. Luxembourg B 110.495.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 23. April 2008

Bestätigung folgender Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des angegebenen Jahres enden:

- Markus Gierke, Vorsitzender des Verwaltungsrates (2013);
- Ekkehart Kessel, Verwaltungsratsmitglied (2013);
- Jeremy Golding, Verwaltungsratsmitglied (2011).

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Réviseur d'Entreprises wurde als Rechnungsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 bestellt.

Luxemburg, den 23. April 2008.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft
 Unterschrift
 Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008076709/2501/21.
 Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

HK (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 11, rue de Drinklange.
 R.C.S. Luxembourg B 65.738.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2008077238/1197/12.
 Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02475. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Degroof Monetary, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 26.279.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 9 avril 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Eric Nols, Vincent Planche, Alain Léonard et Marc-André Bechet en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,
2. de réélire KPMG Audit S.à r.l., Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour DEGROOF MONETARY

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008077454/34/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03987. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

General Orient Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 68.323.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/08.

Signature.

Référence de publication: 2008077333/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06184. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Coaching Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 139.406.

STATUTS

L'an deux mil huit, le douze juin.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange,

A comparu:

- Madame Pascale VANDEVOORDE, sans emploi, née à Belley (France), le 05 janvier 1960, demeurant à L-3429 Dudelange, 122, route de Burange,

ici représentée par Monsieur Fabien RIGHESCHI, chargé d'affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, délivrée à Luxembourg, le 18 mai 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, telle que représentée, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite, et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «COACHING CONCEPT S.à r.l.»

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le conseil en développement des ressources humaines, la formation, le coaching et ce principalement dans le domaine du sport.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-€), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-€) chacune.

Toutes les parts ont été souscrites par l'associée unique Madame Pascale VANDEVOORDE, sans emploi, demeurant à L-3429 Dudelange, 122, route de Burange, et entièrement libérées de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou transmises pour cause de mort à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales. En cas de refus d'agrément les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants associés ou non, salariés ou à titre gratuit, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 8. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix, proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

Art. 12. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année au 31 décembre, il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social,
- le solde restant est à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif

Art. 16. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 900.-EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant l'associée unique, Telle que représentée, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
- 2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée Monsieur Alioune TOURE, employé privé, né le 22 juin 1966 à Paray le Monial (France), demeurant à L-3429 Dudelange, 122, route de Burange.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant. Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Righeschi, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., 13 juin 2008. Relation: LAC/2008/24066. - Reçu à 0,5 %: soixante-deux euros cinquante cents (€62,50.-).

Le Receveur ff. (signé): Frank Schneider.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 24 juin 2008.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2008079427/241/96.

(080090695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2008.

General Orient Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.323.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/08.

Signature.

Référence de publication: 2008077334/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06188. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

PVV SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 82.676.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der PVV SICAV

Luxemburg, 28. Mai 2008

Die Ordentliche Generalversammlung vom 28. Mai 2008 der PVV SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4 Zur Wahl des Verwaltungsrates stellen sich:

- Herr Matthias Schirpke, Vorsitzender
- Herr Wolfgang Steilen, stellvertr. Vorsitzender
- Herr Ralf Hammerl, Mitglied
- Herr Norbert Niemann, Mitglied
- Herr Jörg Priebe, Mitglied
- Herr Christian Hußmann, Mitglied

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung PricewaterhouseCoopers S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

...

Luxemburg, 28. Mai 2008.
Für PVV SICAV
DZ BANK International S.A.
G. Wenz / U. Juchem

Référence de publication: 2008078288/1460/30.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01804. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

General Orient Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.323.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/08.

Signature.

Référence de publication: 2008077335/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06192. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

General Orient Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.323.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/08.

Signature.

Référence de publication: 2008077336/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06197. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

General Orient Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.323.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/08.

Signature.

Référence de publication: 2008077337/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06204. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Traf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 36.601.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 juin 2008

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM Jonathan Lepage, employé privé, né le 27 août 1975 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur et président;
Alessandro Fagioli, industriel, né le 26.08.1938 à Neviano Degli Arduini (PR) Italie, demeurant Via Ferraris no13, I-42049 S. Ilario d'Enza (Italie), administrateur;
Cristiano Ciseri, dirigeant d'entreprises, né le 11.03.1972 à Brescia (Italie), demeurant Via Luganetto No 3, CH-6962 Viganello (Suisse), administrateur;
Anselmo Speroni, administrateur de société, né le 30.03.1950 à Campagine (RE), demeurant Via Giotto No 18, I-42024 Castelnovo di Sotto (RE) Italie, administrateur;
Mme Gabrielle Mingarelli, employée privée, née le 15 mai 1959 à Villerupt (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) S.à.r.l., 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour extrait conforme

TRAF S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2008079194/24/30.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07761. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Peinture Dany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 47, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 69.181.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008077338/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00891. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Immo Sud Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 29, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 87.898.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008077340/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00886. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Fructilux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 26.728.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue ci Luxembourg le 23 mai 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire:

- Monsieur Gérard Ferret,

- Natixis, représentée par M. François Ladam,

- Natixis Private Banking International, représentée par M. Xavier Guyard

en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,

2. de réélire Deloitte SA, Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Pour FRUCTILUX

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008077451/34/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03948. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Acres 1010, Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 117.497.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEUROPE

Signature

Référence de publication: 2008077342/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00716. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Alora Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.273.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008077343/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02489. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Opportunity Fund III (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 116.180.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 7 mai 2008

- 1) Le nombre de gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).
- 2) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.
- 3) Monsieur John SUTHERLAND, né le 2 décembre 1964 à Lower Hutt (Nouvelle-Zélande), demeurant à L-6990 Hostert (Grand-Duché de Luxembourg), 9, rue Principale, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.
- 4) Monsieur Joel DAVIDSON, né le 20 juillet 1968 à Newtownards (Royaume-Uni), demeurant à L-1424 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 3, rue André Duchscher, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.
- 5) Monsieur Michaël SALES, né le 1^{er} juin 1964 à Londres (Royaume-Uni), demeurant à WD37PE Richmansworth, Herts (Royaume-Uni), 42, Beacon Way, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.
- 6) Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2530 Luxembourg, 4a, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 16/06/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Opportunity Fund III (Luxembourg) S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008078009/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05682. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Dashabo, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 26.505.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008077344/657/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00715. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

COFAL, Compagnie Financière pour l'Amérique Latine Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 40.640.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean Wagener
Le mandataire

Référence de publication: 2008077345/279/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04448. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

**Brean Murray Carret Reinsurance S.A., Société Anonyme,
(anc. Fortis Bank Reinsurance Luxembourg).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 35.682.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 mars 2008 à 11.00 heures
au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg*

L'assemblée générale ordinaire a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de renommer comme Administrateurs:

1. M. Pierre Metzler
2. M. Georges Gudenburg
3. M. Jacques Reckinger
4. M. Claude Weber, demeurant 82, rue du Cimetière, L-7313 Heisdorf

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2009 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2008.

- L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises indépendant, KPMG Audit avec siège social au 9, allée Schaeffer, L-2520 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2009 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Publication et Réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008078137/4685/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08244. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Evrax Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 105.615.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9/6/2008.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008077346/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05680. - Reçu 64,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Mahalo Marine SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.304.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008077347/312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06111. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Carlson Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 34.518.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2008

En date du 9 mai 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Mr Geir BERGVOLL en qualité d'administrateur en date du 20 octobre 2007.
- de ratifier la cooptation de Mr Frode EKELI en qualité d'administrateur en date du 20 octobre 2007, en remplacement de Mr Geir BERGVOLL, démissionnaire.
- de ratifier la nomination de Mr Anders JONSSON en qualité de président du Conseil d'Administration en date du 14 avril 2008.
- de ré-élire Mr Anders JONSSON en qualité d'administrateur et de président jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.
- renouveler les mandats d'administrateur de Mr Hans Christian GJÖVIK, Mr Ola MELGARD et Mr Frode EKELI jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2009.
- de ne pas renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS en qualité de Réviseur d'Entreprises.
- d'élire Ernst & Young, 7, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Münsbach, en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008078233/1024/27.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080089205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2008.

Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.278.

—
Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 novembre 2004, acte publié au Mémorial C no 125 du 10 février 2005. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 10 août 2005, acte publié au Mémorial C n^o 1404 du 16 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008077348/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04232. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.278.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 novembre 2004, acte publié au Mémorial C no 125 du 10 février 2005. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 10 août 2005, acte publié au Mémorial C n^o 1404 du 16 décembre 2005. Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008077349/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04234. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Heynen, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, Marbuergerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 91.767.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 septembre 2007

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte:

- la démission du gérant Mr Rolf HEIJNEN, né le 25/05/1946 à STUTTGART, demeurant à NL-5453 JZ LANGENBOOM, 25, HEIDEWEG à partir du 03/09/2007.
- la nomination d'un nouveau gérant, Mr Lennart HEIJNEN né le 04/01/1977 à Bergen, demeurant à NL-5616 HJ EINDHOVEN, 67C, HASTELWEG à partir du 03/09/2007.
- la cession et le transfert de 100% des parts de Mr Rolf HEIJNEN à Mr Lennart HEIJNEN qui accepte à partir du 03/09/2007.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME
Signature

Référence de publication: 2008077502/784/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03831. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.278.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 novembre 2004, acte publié au Mémorial C no 125 du 10 février 2005. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 10 août 2005, acte publié au Mémorial C n^o 1404 du 16 décembre 2005. Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fox International Channels Europe Luxembourg S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008077350/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04235. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Kinetron S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 65.288.

Constituée par-devant M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 juin 1998, acte publié au Mémorial C no 698 du 29 septembre 1998. Le capital social a été converti en Euros suivant acte sous seing privé en date du 31 décembre 2001, et dont l'extrait a été publié au Mémorial C no 918 du 17 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KINETRON S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008077351/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04228. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Fairford Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 97.872.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 3 septembre 2007

Le Conseil d'Administration constate la démission de Madame Tanya TAMONE, Senior Trust Manager, demeurant Chemin du Communet, 10B, CH-1196 GLAND, de ses fonctions d'administrateur.

Il appelle en remplacement:

Madame Maria do Rosario CORREIA PEREIRA AVELINO, administrateur de société, demeurant 2, Chemin des Marais à CH-1232 CONFIGNON.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008077463/506/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05517. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Leplatex - Verein Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 13.614.

Constituée par-devant M^e Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 29 janvier 1976, acte publié au Mémorial C no 109 du 28 mai 1976 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 7 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n^o 337 du 15 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEPLATEX-VEREIN HOLDING

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008077352/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04226. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Bespoke S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 130.593.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le neuf juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-François COLLIN, administrateur de sociétés, né le 19.11.1969 à Uccle (B), demeurant à L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem. Lequel comparant, en sa qualité d'associé unique, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. BESPOKE S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 130.593.

II. que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 juillet 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 2078 du 24 septembre 2007

III. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune

IV. L'Associé unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

V. L'Associé unique représentant l'intégralité du capital social, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

VI. L'Associé unique déclare que l'ensemble des dettes de la Société a été réglé et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VII. Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans au siège de la société savoir L-8030 Strassen, 81, rue du Kiem.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant préqualifié a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-F. COLLIN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juin 2008. Relation: LAC/2008/23429. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008078741/206/36.

(080089606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2008.

Orchid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 49.420.

—
Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 octobre 1994, acte publié au Mémorial C no 97 du 9 mars 1995, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 8 septembre 1999, acte publié au Mémorial C no 880 du 23 novembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ORCHID S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008077353/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04222. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Cami Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 18.672.

Constituée par-devant M^e Albert STREMLER, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 4 septembre 1981, acte publié au Mémorial C no 233 du 4 décembre 1981. Le capital a été converti en EUROS suivant acte sous seing privé, en date du 1^{er} août 2000, dont l'extrait a été publié au Mémorial C no 70 du 31 janvier 2001.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAMI HOLDING S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008077354/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04217. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Nettetal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 128.601.

EXTRAIT

En date du 30 mai 2008, Berith Kübler a démissionné de sa fonction de gérant de la Société.
Par conséquent, le conseil de gérance est dorénavant composé de:

- David Cunningham;
- Michael Chidiac; et
- Mark Houston

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008077850/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05347. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Marlipar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 113.638.

Constituée par-devant M^e André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 janvier 2006, acte publié au Mémorial C no 745 du 12 avril 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Marlipar Holdings S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008077355/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04215. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Asia Pacific Performance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 50.269.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 22 avril 2008

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Daniel Thierry, Eric Bourgeois, Vincent Planche, Jean- Michel Gelhay, Alain Léonard, Frédéric Adam, Bertrand De Virieu et Raphaël Gaillard en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009,

2. de réélire KPMG Audit S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Pour ASIA PACIFIC PERFORMANCE

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008077450/34/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03924. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Maple, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 480.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.367.

Résolutions du Conseil de Gérance

Les membres du Conseil de Gérance de la société MAPLE SARL Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, délibèrent sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. Démission d'un gérant;
2. Nomination d'un nouveau gérant;
3. Divers.

Après avoir dûment considéré les articles de l'ordre du jour, le Conseil de Gérance de la Société adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

- Approbation de la démission de M. Daniel Adam, de sa fonction de gérant, avec effet au 30 avril 2008.

Deuxième résolution

- Nomination avec effet au 1^{er} mai 2008, en tant que gérant de M. Luca GALLINELLI, ayant son domicile professionnel au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Le nouveau gérant a été nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour MAPLE

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008077429/1005/32.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080088498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.